



Rubrique: Marché financier
Sous-rubrique: Annonce de liquidation partielle
Date de publication: SHAB 05.10.2020
Numéro de publication: FM09-0000000126

Entité de publication
Fondation rurale de prévoyance, Avenue des Jordils 1, 1006 Lausanne

Avis de liquidation partielle de Fondation rurale de prévoyance

Fondation rurale de prévoyance
CHE-100.325.715
Avenue des Jordils 1
1006 Lausanne

Motif de la liquidation partielle : résiliation du contrat d'affiliation

Jour de référence de la liquidation partielle : 31.12.2019

Notification aux assurés de la Fondation rurale de prévoyance

En vertu de l'art. 53b de la LPP, le Conseil de fondation a constaté que les conditions d'une liquidation partielle étaient réunies au 31.12.2019.

Les employeurs concernés ont tous reçu une information par courrier afin d'informer leurs collaborateurs. S'ils n'ont pas reçu ce courrier, ils peuvent en obtenir une copie auprès de la Fondation rurale de prévoyance.

Les assurés peuvent consulter, dans les 30 jours à compter de la publication de la présente, les rapports de liquidation partielle et les comptes au 31.12.2019 au Siège de la Fondation à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Pendant le même délai, ils peuvent contester les conditions et la procédure de la liquidation partielle. Ils peuvent aussi demander une vérification à l'Autorité de surveillance. En cas de contestation, le Conseil de fondation répondra par écrit aux opposants. S'il n'y a pas de possibilité de régler les oppositions d'un commun accord, le Conseil de fondation transmettra l'opposition à l'Autorité de surveillance.

Remarques juridiques:

Délai : 30 jours

Fin du délai: 04.11.2020

Point de contact:

Fondation rurale de prévoyance,
Avenue des Jordils 1,
1006 Lausanne

Interlocuteur: David Gagliardo, Directeur - 021.966.99.99 ou d.gagliardo@prometerre.ch